



BRULLANOVES

« Au Passé Présent »
04 68 83 33 97
Achat - vente - Echanges
Cartes postales - Vieux papiers



MAI - JUIN 2024

45^{ème} année

BROUILLA

Tél : 04.68.95.33.11

Site : Brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr



INFORMATIONS COMMUNALES

Fête Nationale

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les jeunes gens et les enfants, à participer au cortège qui se formera devant la mairie **Dimanche 14 Juillet 2024, à 11 heures.**

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans le jardin de la maison commune.

Dossiers de Cantine - Rentrée scolaire 2024-2025

Depuis fin mai 2024, les inscriptions à la cantine pour la prochaine rentrée de septembre 2024 doivent être faites en ligne sur le site de la Communauté de Communes des Aspres (www.cc-aspres.fr), sur votre Espace Famille (aucun dossier papier).

Restrictions de l'usage de l'eau

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2024-152-0001 du 31 mai 2024 proroge l'arrêté du 4 avril fixant les mesures de restrictions provisoires des usages de l'eau définit les usages de l'eau ci-après :

- Les utilisateurs d'eau (à usage privé ou professionnel) doivent optimiser leurs consommations et éviter le gaspillage
- Sont interdits : l'arrosage des pelouses, massifs et jardinières, des potagers de 8h à 20h, le nettoyage des terrasses, façades, toitures et voiries, le lavage des véhicules hors stations, le remplissage et l'appoint en eau de l'ensemble des piscines et bassins à usage privé ; les usages professionnels ou agricoles sont règlementés.

L'arrêté est consultable sur le site de la Préfecture ou sur Brouilla.fr - Ces dispositions sont prolongées jusqu'au 31 juillet.

DICRIM et évènement imprévisible

La commune a participé à plusieurs mises en situation sur 2 exercices de crise dont les thèmes ont été : inondations & accident de transport de matières dangereuses.

Ces mises en situation ont permis de mettre en avant les actions que les élus doivent mettre en place en cas de danger imminent : confiner les élèves des écoles, fermer les axes routiers, évacuer les habitants à proximité du lieu de l'accident...

Ces exercices ont également mis en évidence que dans une situation de crise, quelle qu'elle soit, nous manquerons de moyens humains. C'est pour cette raison que nous lançons un appel aux volontaires afin de créer une réserve municipale ; il s'agit de personnes qui seraient présentes pour aider par exemple à évacuer un quartier, à recenser les personnes qui seraient mise à l'abri dans le gymnase, à distribuer des bouteilles d'eau potable... Nous demandons également aux personnes qui ont une formation médicale ou para médicale de se faire connaître en mairie afin que nous puissions les contacter si la commune devait connaître une situation de crise majeure. Les personnes sans formation médicale qui souhaitent se porter volontaire pour aider en cas de déclenchement du PCS sont également invités à se faire connaître.

C'est également dans cet esprit que nous avons édité le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Ce livret que vous trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres, a pour vocation de vous informer sur les risques potentiels et vous indiquer la marche à suivre avant, pendant et après un évènement imprévisible (inondation, mouvement de terrain...). Merci d'en prendre connaissance et de le conserver précieusement.

Extrait du conseil municipal du 24 avril 2024

Présents : M TAURINYA, Mme BANTREIL, M PACCIANUS, M COMMES, Mme OGOZALY, Mme CHARVIEUX, Mme MARCHETTI, Mme DJERROUD, Mme ALCON, M BENNES, M MANUGUERRA, M MALAUAUD

Procuration de Mme RIVOALLAN à Mme DJERROUD - Absents excusés : Mme GIRAULT, M COSTE

Secrétaire de séance : M PACCIANUS

- Dissolution du SIVU des Aspres : approuvé à l'unanimité
- Procédure d'abandon manifeste de 2 parcelles : approuvé à la majorité
- Mise en vente du camion : approuvé à l'unanimité
- Attribution d'une subvention : approuvé à l'unanimité

La séance est levée. Le Compte-rendu complet de la réunion du Conseil Municipal est disponible en mairie.

Fermeture estivale du bureau de Poste

La Poste informe que, en raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale, le bureau de Poste de Brouilla sera fermé du 8 au 12 juillet 2024 et du 19 au 23 août 2024.

Durant cette période le Bureau de Poste de Saint G n s des Fontaines, situ  76B avenue du Mar chal Joffre reste ouvert aux horaires habituels : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h   12h et de 14h   16h30, le mardi de 10h   12h et de 14h   16h30, le samedi de 9h   12h.



VOTRE SANTÉ AU QUOTIDIEN

La Communauté de communes des Aspres est engagée dans un
CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
afin de mettre en œuvre des actions pour améliorer la santé de ses habitants.

DITES-NOUS VOS BESOINS !

Activité physique, alimentation, qualité de l'environnement, prise en charge des enfants, des jeunes, des personnes fragiles, des séniors, accès aux soins, santé mentale, handicap, addiction, inclusion...

10 min. pour répondre à l'enquête

Réponses anonymisées

Jusqu'au 12 juillet 2024



Problèmes dus aux chats

Nous avons été saisis de diverses plaintes concernant les chats qui rentrent dans les jardins d'autrui et y font leurs déjections (dans le gravier, pelouse synthétique...).

Il est avéré qu'un chat ne reste pas forcément dans le jardin de son propriétaire et arpente les clôtures pour se promener de maison en maison et dans les rues, à la différence d'un chien qui lui ne sort pas de la propriété.

Nous tenions à vous en informer afin que les personnes propriétaires de chats prennent les mesures nécessaires afin d'essayer de remédier à ce problème récurrent.

Information Habitat

Une permanence d'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat dans le cadre du nouveau programme « Mieux se loger 66 » lancé par le Conseil Départemental en partenariat avec l'ANAH, aura lieu VENDREDI 5 JUILLET 2024 de 9h à 12h à la Maison France Services de Thuir. Elle s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs ayant un projet de travaux. Contact : SOLIHA 04 49 24 01 58 - mail : mieuxseloger.66@solihha.fr

Bulletin de situation des nappes de la Plaine du Roussillon au 19 juin 2024

- pas de précipitations significatives depuis 26 jours (dernières en date sur la station de Perpignan : le 24 mai) ;
- au 19 juin 2024, le déficit pluviométrique reste toujours très important, avec -51,3% par rapport aux normales de la station Météo France Perpignan ;
- 12 piézomètres sont toujours sous le niveau de crise (contre 13 le 15/05/2024, date du dernier bulletin) et certains piézomètres n'ont quasiment pas été influencés par les pluies d'avril et mai, notamment les ouvrages les plus déficitaires (Ponteilla, Terrats, Alénya, Saint Hippolyte, Salses-le-Château)
- sur le secteur de Millas, même si la situation s'est améliorée début mai avec la fin des tours d'eau des canaux d'irrigation, les niveaux des nappes restent en situation de crise ;
- les unités de gestion « Agly-Salanque », « Aspres-Réart » et « Vallée du Tech » restent classées en crise, les trois autres UG « Vallée de la Têt », « Bordure Côtière Nord » et « Bordure Côtière Sud » restent en alerte renforcée.

Retrouvez tous les bulletins sur le site internet <https://www.nappes-roussillon.fr/-Suivi-des-nappes-.html>

Le compostage partagé s'invite dans notre commune

Pas de jardin, jardin trop petit ou pas encore tenté l'expérience d'un composteur individuel ?

Maintenant, vous n'aurez plus d'excuses pour ne plus composter avec l'arrivée du compostage partagé sur la commune.

Une plateforme de compostage, c'est quoi ? Il s'agit d'un site implanté sur un espace vert et composé de plusieurs bacs. Un bac d'apport pour y jeter vos biodéchets, c'est-à-dire vos déchets alimentaires. Un bac de matière sèche, essentiel à une bonne formation de compost.

Lorsque le bac d'apport est plein, il se transforme en bac de maturation afin que le compost puisse se former naturellement.

Pour éviter toutes nuisances, tels que des nuisibles (rats, souris, etc...) et/ou odeurs, un agent de la Communauté de Communes des Aspres passe entretenir les composteurs, chaque semaine.

Pourquoi composter ? Premièrement, pour alléger sa poubelle d'Ordures Ménagères (couverture verte : depuis le 1er janvier 2024, il est obligatoire de trier ses biodéchets à la source). Ainsi, le compostage est une solution particulièrement efficace pour détourner ses déchets de cuisine de sa poubelle.

Deuxièmement, pour éviter de brûler de l'eau : les biodéchets sont composés de 60% à 80% d'eau. Le saviez-vous ? Vos Ordures Ménagères sont actuellement transportées et brûlées sur l'usine d'incinération de Calce.

ASSOCIATIONS ET AUTRES EVENEMENTS

Félicitations à Angello, champion de Boxe

Nous adressons nos félicitations à Angello BROUSSE, ancien élève de l'école de Brouilla, qui depuis plusieurs années cumule les récompenses et les titres en boxe : en 2022, Angello a 14 ans et termine deuxième aux championnats de France de kick-boxing light cadet ; en 2023, il est premier au championnat national et en 2024, il devient champion de France Savate Boxe Française.

Nous le félicitons pour ce beau palmarès et lui souhaitons bonne chance pour le prochain championnat d'Europe en Bulgarie !

ON NOUS PRIE D'INSERER

« Le passé »

Aussi profond que nous ayons voulu l'enterrer
Le passé remonte toujours à la surface
Nous défiant, sans pour autant voiler sa face
Il nous suit, et finit toujours par nous rattraper !

Il a besoin du présent pour se comprendre
Prouvant que sans lui la vie n'est pas si facile
Des épreuves passées, nous aident à reconstruire
Ce qu'avec lui, nous n'avons pas su entendre !

Comme une ombre il veille sur nous dans le temps
Il nous nargue parfois, voulant se faire plaisir
Etalant à nos pieds son cortège de souvenirs
Pour ainsi nous dire « je suis toujours gagnant ! »

Nous vivons le présent, le futur est lointain
Dans nos têtes pourtant, il y a un passé
Que chacun a vécu et n'a pas oublié
Car c'est par lui qu'a commencé notre destin !!!

Annie FRANCO

~~~~~



**Le Pilocereus Royenii ou Cactus  
Cierge dans la cour de la Mairie...**

**« La nature nous le rend bien ! »**

## On nous prie d'insérer

M et Mme MACH Gaston et leurs enfants et petits-enfants remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs marques de sympathie, se sont associées à leur peine lors du décès de son frère Monsieur Francis GONZALEZ.

## La Bibliothèque

Appel à don d'un petit meuble à étagères, avec porte, qui servirait de « boîte à livres ». Chacun peut librement déposer ou emprunter un ou plusieurs livres dans ce meuble installé dans un lieu « stratégique ». On pense à l'espace Ludovic Massé. Ceci afin de favoriser l'accès à la lecture des Brullanencs.

- Voici quelques titres de livres récemment acquis :
  - Michel Bernard « *Les Forêts de Ravel* » - L'engagement du grand compositeur lors de la guerre de 14. Écriture aussi sensible que la musique de Maurice Ravel.
  - Nathalie Prince « *Saint Exupéry : Du vent dans le cœur* » - Correspondances entre la vie de l'auteur et son œuvre la plus connue « Le Petit Prince ». Très intéressant et belle construction de ces correspondances.
  - Gaspard Koenig « *Humus* » - Roman de réflexion sur notre lien à la Terre.
  - Han Kang « *Impossibles adieux* » - découverte de personnages du bout du monde, la Corée du Sud, qui sont si proches de nous.
  - Akira Mizubayashi « *Ame brisée* » - Évocation du passé impérial du Japon et de la transmission de la musique (âme = pièce d'un violon). Un récit bouleversant.
  - Paul Auster « *Baumgartner* » - Son dernier roman.
  - Arnaldur Indridason « *Les Parias* » - Polar Islandais.
  - Guillaume Musso « *Quelqu'un d'autre* »
  - Hélène Legrais « *La ballade d'Amélie* »
  - Julia Malye « *La Louisiane* » - Quand les femmes rejetées en France étaient déportées en Louisiane pour assurer le peuplement... Passionnant.
  - Jean-Christophe Rufin « *D'or et de jungle* »

Et bien d'autres encore... Sans oublier la BD n°20 « Mortelle Adèle : j'apocalypse grave ».

- Rappel concernant le don de livres

La BM n'accepte que les livres récents (publiés à partir de 2010, excepté les classiques bien sûr), en bon état.

Le dépôt peut s'effectuer directement à la Bibliothèque Municipale aux heures d'ouverture (mercredi : 10h00-12h00/16h00-18h00) et/ou au secrétariat de la Mairie. Merci de votre compréhension.

Le **jeudi 6 juin 2024** est une date à marquer, non d'une pierre blanche mais de dessins colorés dont on a appris le secret.

En effet, dès 14h30, les élèves de CE2-CM1 de Maîtresse Delphine et Maîtresse Blandine ont eu le privilège de rencontrer l'illustrateur de livres jeunesse, Mickaël Jourdan.

Ce dernier a finement illustré les pages d'un petit livre sur les Haïkus (petit livre japonais), livre choisi par la MDPO et le Conseil départemental dans le cadre du Prix du Livre Vivant.

La première partie a vu Mickaël Jourdan expliquer comment il a réalisé les diverses esquisses, et utilisé les différentes couleurs qui, une fois superposées, ont donné l'illustration finale. Les adultes présents ont été impressionnés par la pertinence, la qualité et le nombre de questions posés par les élèves.

La deuxième partie a constitué un véritable petit atelier. A partir de trois petites feuilles de couleurs différentes, et de techniques de pliage et de découpage, les enfants ont été initiés à la réalisation d'une illustration de leur choix à partir d'un papillon, d'une fleur et d'un troisième élément à leur convenance.

Attentif à chaque enfant, Mickaël Jourdan a donné des conseils patients et avisés pour que chacun réalise sa tâche.

Suite au Printemps des Poètes (Mars 2024), les maîtresses ont orienté le travail scolaire vers la création de petits haïkus, dont on vous donne ici quelques exemples :

« La chaleur du thé réchauffe ma vie je pars en voyage »  
« Avant de s'en aller, le pétale rêve de voler »

Ce 6 juin 2024 fut une bien belle rencontre qui a permis aux élèves de mieux percevoir le travail d'un illustrateur, ses choix, ses techniques, sa finesse, sa qualité d'artiste. Une jolie remarque a fusé, adressée à Mickaël Jourdan : « Vous êtes trop fort en dessin. Je suis jalouse... ! »

Merci à Mickaël Jourdan, aux bibliothécaires accompagnatrices Florence et Maëlle, aux maîtresses de l'école et bien sûr à chacun des élèves pour sa spontanéité. Notre Bibliothèque Municipale a été très contente.

## Le VELO CLUB BROUILLA 66 en stage dans le Capcir



Le VCB66 a organisé du 4 au 7 juin 2024 un petit séjour d'altitude à Matemale dans le Capcir, nous étions hébergés à l'Auberge de la Prairie dans une ambiance conviviale.

15 cyclos ont pu apprécier les joies de la montagne, en escaladant différents cols autour de Matemale :

- Le col de Creu situé à 1712 m suivi du col de Formiguères (1787 m), le premier jour
- Le lendemain, sortie au Lac des Bouillouses (2042 m) en passant par Les Angles et le col de la Quillane
- La dernière journée fut une sortie de récupération autour du Lac de Puyvalador



Nous remercions nos accompagnateurs pour l'assistance technique. Une pensée également pour nos convalescents qui malheureusement n'ont pu se joindre à nous.

**Dimanche 28 juillet 2024**  
**1ère Cami dels Aspres**  
**Randonnée cyclotouriste**  
**de Brouilla**

**CIRCUIT VERT** - 20kms - dénivelé 150m  
**CIRCUIT BLEU** - 70kms - dénivelé 560m  
**CIRCUIT ROUGE** - 90kms - dénivelé 1200m

Informations - Inscriptions  
veloclubbrouilla66@gmail.com ou 06.63.03.29.43

Prochain évènement :



Cette randonnée est ouverte à toutes et à tous, licencié(e)s ou non, majeur(e)s.

Inscriptions sur place de 7h à 10h : licenciés 3€ non licenciés 5€.

HALLE DES SPORTS DE BROUILLA.

## Soirée Paëlla

Les Chasseurs de Brouilla et le Comité d'animation de Brouilla organisent le  
**Samedi 13 Juillet à 19h30**  
**une soirée Paëlla**

Au menu : Apéritif - Paëlla - Verre de vin - fromage et Bras de vénéus.

Soirée animée par DJ - Bar ouvert toute la soirée.

Tarif : 20 € Adulte et 12 € Enfants de 5 à 12 ans.

Réservation obligatoire avant le 9 Juillet. Permanence d'inscription en mairie le mercredi 3 Juillet de 18h30 à 20h.

Renseignements : Vincent au 06 26 80 29 83 ou Christelle au 07 78 69 78 04 après 18h.

## Police Municipale

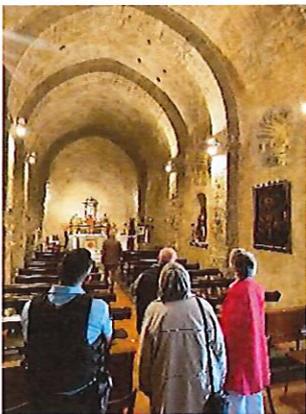
### Cérémonie de commémoration du 79<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 08 mai 1945

En ce jour de commémoration de la Victoire de 1945 de nombreux Brullanencs se sont rassemblés devant la mairie pour défiler dans le village, le drapeau tricolore claquant au vent.

Dépôt de gerbe, sonneries d'usage et lecture du manifeste du ministre des armées Sébastien Lecornu et Patricia Mirallès, secrétaire d'état chargée des anciens combattants et de la mémoire. À l'issue de la cérémonie, les habitants étaient conviés au traditionnel vin d'honneur dans le jardin de la maison commune.



### Clara Thomas, la sous-préfète de Céret en visite à Brouilla



Le vendredi 17 mai, le maire, Pierre Taurinya, accompagné de ses adjoints, du commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Elné et du responsable de la Police Municipale, a reçu Mme Clara Thomas, la sous-préfète de Céret.

Au cours de cette rencontre, elle a visité la commune et le premier magistrat a évoqué l'histoire, le patrimoine et la vie du village. De la place de la République fraîchement rénovée à la basse et ses berges et en passant par l'église paroissiale Sainte-Marie du XII<sup>e</sup> siècle, Mme Clara Thomas a pu découvrir en détail le territoire.



Au centre des discussions, les grands projets, dont le développement du village pour répondre aux besoins en logements de la population existante tout en intégrant la continuité de la coulée verte autour de la basse.



### Enrochement d'un talus

Fin juin, suite aux travaux dans le cadre du marché « Restauration morphologique et écologique du cours d'eau du Tanyari » le Syndicat du Tech a procédé à la demande de la municipalité à l'enrochement du talus afin de protéger l'accès à une vaste zone entièrement débroussaillée située à proximité du pont du Tech.

Ces rochers sont souvent mis en place pour éviter l'intrusion ou le passage de véhicule à des endroits non désirés.



## Brouilla, l'autoprotection par le débroussaillage

La commune de Brouilla est concernée par le risque feux de forêt dans le département et est soumise au titre du Code forestier aux Obligations Légales de Débroussaillage.

Face à la menace du feu, les propriétaires sont obligés de veiller à débroussailler une zone de sécurité aux abords des maisons pour limiter la propagation des incendies afin de garantir la santé et la sécurité publiques.

Le 07 février, une réunion publique a été organisée sous l'égide de l'Office national de forêts (ONF) et de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour sensibiliser les administrés concernés tout en expliquant les comportements du feu et des végétaux.

Suite à cette rencontre, les agents de l'ONF, épaulés par Claude COMMES, adjoint délégué à la sécurité et par le Brigadier-chef Principal Alexis RENAUDIE, ont organisé une campagne de contrôle sur les journées des 17 et 19 juin afin de permettre aux propriétaires de cibler les travaux à entreprendre. Les agents ont également prodigué des conseils pour accompagner les propriétaires dans leur mise en conformité avec la loi tout en valorisant les terrains sur le plan de la biodiversité.



Un plan de débroussaillage dressé par l'ONF est également affiché à l'accueil de la mairie afin de permettre aux propriétaires de cerner son périmètre à nettoyer.

## Expression de l'opposition

Pas d'article

[oppositionbrouilla@gmail.com](mailto:oppositionbrouilla@gmail.com)

## Informations utiles

### DECHETS DE JARDINS ET GROS CARTONS

Il existe un service d'apport de déchets de jardin et cartons (type gros cartons de livraison) les 1<sup>ers</sup> jeudi et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, sur inscription en mairie. Pas de retrait en porte à porte. Pour les gros volumes, mise à disposition du camion de la mairie, entre midi et 13h30 (50 €).

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h  
et de 16h30 à 18h

### CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants :  
activités créatives, culturelles et sportives,  
sorties, jeux... les mercredis et pendant les  
vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à  
18h, à l'école de Banyuls dels Aspres  
(contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : [pj.brouilla@cc-aspres.fr](mailto:pj.brouilla@cc-aspres.fr)

### ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1<sup>er</sup> Mardi du mois, en mairie,  
sur rendez-vous auprès du **04.68.53.69.55**

### MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites  
sur RV 04.30.44.48.79

### RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du  
livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la  
défense, un certificat de participation vous sera  
remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat  
obligatoire est requis pour l'inscription aux examens  
et concours de l'autorité publique.

### ENCOMBRANTS

Tél : **04.68.66.59.61**

**Mardi 2 juillet 2024** : s'inscrire auprès de la  
Communauté de Communes avant le 29 juin

**Mardi 30 juillet 2024** : s'inscrire auprès de la  
Communauté de Communes avant le 26 juillet

**Précision** : seuls les déchets enregistrés seront  
évacués, dans la limite de 2m<sup>3</sup>. Tout déchet qui  
contient dans un véhicule doit être acheminé vers  
la déchetterie par l'administré.

### COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (OM) **les lundis, dès 5h du matin**

Bac Jaune (tri sélectif) **les mercredis en semaine paire** (à partir de 5h du matin), soit mercredi 10 juillet,  
mercredi 24 juillet, mercredi 7 août, mercredi 21 août, mercredi 4 septembre, mercredi 18 septembre,  
mercredi 2 octobre, mercredi 16 octobre, mercredi 30 octobre.

### SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

**Liège** : récupération des bouchons de liège à la mairie

**Pour le verre** : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la  
Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

**Pour les piles** : mairie

**Pour le textile** : parking de la mairie et parking des écoles